



**SELARL F.D.A (FALLION - DUBREUIL), Avocats**  
56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE  
Tél : 04.50.97.21.81 – Fax : 04.50.97.37.07  
fallion-dubreuil@wanadoo.fr

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Sur la commune de **LA ROCHE SUR FORON (74)**  
d'un appartement et d'un local commercial  
Dans un ensemble immobilier en copropriété  
sis 60 Place de la République

**MISE À PRIX : CINQUANTE MILLE EUROS  
(50.000 €), frais en sus**

Le **JEUDI 7 NOVEMBRE 2019 à 14 h**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des Saisies Immobilières  
du TGI DE BONNEVILLE (74), au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet  
74130 BONNEVILLE

### Désignation des biens :

- Sur la Commune de LA ROCHE SUR FORON (74),
- Dans un ensemble immobilier en copropriété sis 60 Place de la République 74800 LA ROCHE SUR FORON, comprenant un bâtiment unique de 4 lots, cadastré section AE sous le numéro 302 pour une contenance de 35 ca :
    - **Lot numéro UN (1)** : Au rez-de-chaussée, accessible depuis la Place de la République ou depuis la parcelles cadastrée section AE 301, **un local commercial avec placards**, portant le numéro 1 au plan de désignation des lots et les 271/1.000èmes du sol et des parties communes et les 271/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
    - **Lot numéro DEUX (2)** : Au premier étage, **un appartement**, accessible depuis la parcelle cadastrée section AE numéro 301, comprenant un dégagement avec placard et une salle de bains avec WC et placards, le tout portant le numéro 2 au plan de désignation des lots et les 263/1.000èmes du sol et des parties communes et les 263/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
  - Dans un ensemble immobilier en copropriété sis 60 Place de la République 74800 LA ROCHE SUR FORON, comprenant un bâtiment unique de 7 lots, cadastré section AE sous le numéro 301 pour une contenance de 15 ca.
    - **Lot numéro TROIS (3)** : Au rez-de-chaussée, **un WC** portant le numéro 3 au plan de désignation des lots et les 53/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
    - **Lot numéro QUATRE (4)** : Au rez-de-chaussée, **un placard** portant le numéro 4 au plan de désignation des lots et les 30/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
    - **Lot numéro CINQ (5)** : Au deuxième étage, un placard mansardé, faisant office de réserve portant le numéro 5 au plan de désignation des lots et les 242/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**Occupation** : Les locaux sont actuellement libre.

**Syndic** : Il résulte du P.V. de description que selon Madame Mathilde ANDRE, l'une des partie saisie, aucun syndic n'a été désigné pour la copropriété.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, Huissier de justice à TANINGES, le 27 juillet 2017, annexé au cahier des conditions de la vente.

**Visite** : Par huissier, le vendredi 18 octobre 2019 de 14 h à 15h.

**Enchères** (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : Elles ne seront reçues que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de 5.000 € ou d'une caution bancaire irrévocable.

### Renseignements :

1. Au Greffe du TGI de BONNEVILLE (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 9 octobre 2017 et du PV de description y annexé (RG N° 17/01227).

2. Au cabinet de la SELARL F.D.A (FALLION - DUBREUIL), Avocats.

Fait et rédigé à BONNEVILLE le 17 septembre 2019  
SELARL F.D.A

ECO 74 7010 27/09/19